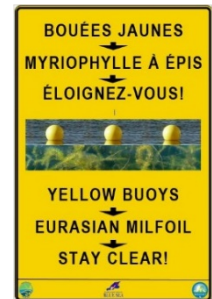


**Bulletin de l'Association du bassin versant du lac Blue Sea
Numéro 37 – mai 2018**

Danger! Myriophylle! Respectez les bouées jaunes!

La saison de navigation sur nos lacs s'amorce; il est temps de se rappeler le danger que représente le myriophylle à épi pour la santé de nos lacs et l'importance de respecter les bouées jaunes qui seront réinstallées prochainement par l'Association pour signaler aux plaisanciers la présence des zones infestées par le myriophylle à épi, zones qu'ils doivent éviter. À cet égard, de nouveaux panneaux seront installés aux quais publics de Messines et de Blue Sea pour souligner le message.



Lavez vos bateaux



Et pour prévenir l'importation d'autres spécimens de cette plante envahissante et de toute autre espèce de même nature, nous vous rappelons l'importance du lavage de vos embarcations avant de les mettre à l'eau si elles proviennent d'un autre plan d'eau. Les postes de lavage de Messines et de Blue Sea sont facilement accessibles; profitez-en! À cet égard, notons que les deux municipalités restent déterminées à poursuivre et améliorer le programme de lavage obligatoire de bateaux. La

réglementation est en place pour donner au programme une base légale solide et les municipalités augmentent les ressources consacrées à l'inspection et à la mise en œuvre. Elles cherchent aussi de nouvelles façons de faciliter le respect du programme et de rendre le processus de lavage des bateaux plus convivial.

Soulignons que le nombre de bateaux lavés en 2018 a augmenté par rapport à l'année précédente et les deux municipalités sont heureuses de constater que les résidents et les visiteurs sont davantage disposés à adhérer au programme et à laver leurs bateaux. Un rappel du renouvellement des vignettes pour 2019 a été envoyé ce printemps aux propriétaires de bateaux. Pour information sur le programme :

Messines : consultez le [règlement](#)¹ ou communiquez avec Nathalie Thérien au bureau municipal de Messines au (819) 465-2323, poste 121 ou par courriel à info@messines.ca.

Blue Sea : consultez le [règlement](#)², le [dépliant](#)³ ou le [formulaire pour vignettes](#)⁴ ou communiquez avec Maude-Élaine Martin au (819) 463-2261, poste 4 ou par courriel à inspecteur@blueseas.ca.

Ne faites pas de vagues!

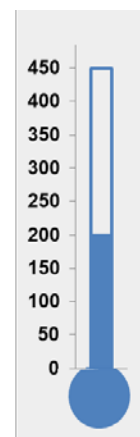
Le printemps est arrivé. Le niveau d'eau est plus élevé qu'en temps normal. Les berges sont plus fragiles donc plus vulnérables à l'érosion par les vagues. D'autre part, les passages d'embarcations motorisées, notamment

des bateaux à sillage, induisent une augmentation significative de l'énergie contenue dans les vagues qui atteignent le rivage, en moyenne par un facteur de 4 dans le cas des [bateaux à sillage](#)⁵. Ceci combiné à la fragilité du rivage au printemps lorsque le niveau d'eau est élevé a pour effet d'accentuer considérablement l'érosion. Soyez de bon placiers; au printemps, ne faites pas de vagues! Respectez les consignes, consultez notre [page Web](#)⁶.

Campagne de recrutement

La campagne postale de recrutement et de renouvellement des adhésions a été lancée le 10 avril dernier par l'envoi d'un peu moins de 900 lettres aux membres de l'Association (plus de 400 en 2018) ainsi qu'aux propriétaires riverains du bassin versant. Au 20 mai, nous avons déjà reçu 199 inscriptions de membres, dont 26 nouveaux, et un montant total de 3 930 \$ en dons de la part de 42 donateurs.

Rappelons que la cotisation annuelle est de 20 \$. De plus, l'Association étant reconnue comme organisme de bienfaisance, vous pouvez faire un don pour soutenir le travail de l'Association; nous émettons un reçu officiel aux fins d'impôt pour tous les dons de 20 \$ et plus. Si vous avez reçu le formulaire par la poste, prenez un moment pour le compléter et nous le retourner avec votre paiement. Vous pouvez aussi vous [inscrire en ligne](#)⁷.



Rencontre tripartite

Le 29 mars, les représentants élus et officiers des deux municipalités et ceux de l'Association (le vice-président Don Kam et le trésorier John Turnbull accompagnaient le président Francis LeBlanc) se sont réunis dans le cadre d'une rencontre tripartite organisée périodiquement pour faire le point sur les enjeux d'intérêt commun et assurer la coordination et le suivi des actions qui en découlent. Les faits saillants de cette rencontre :

- Compte-rendu détaillé des opérations municipales de lavage d'embarcations et le rôle de l'Association dans la promotion et le support du programme;
- Avancement et contraintes du projet d'installation de toile de jute pour combattre le myriophylle;
- Affichage projeté expliquant la signification des bouées jaunes;
- Mesures pour le suivi et le contrôle du niveau d'eau du lac Blue Sea;
- Préoccupations de l'Association à l'égard des feux d'artifice aux abords et sur les lacs et cours d'eau;
- État de la situation en ce qui a trait à la pêche blanche (pêche sur glace l'hiver);
- Avancement du programme de vidange de fosses septiques sur les îles à Messines;
- Enjeu de la végétalisation des rives.

Les représentants de l'Association ont pu constater avec grande satisfaction l'engagement et la proactivité des municipalités.

Niveau d'eau - recherche de photos d'un temps passé

À la suite de l'intervention d'urgence pour solidifier le barrage sur le ruisseau Blue Sea au printemps 2013, l'Association a commencé à surveiller et à documenter le niveau d'eau du lac Blue Sea. Grâce à cette prévoyance et cette initiative, nous avons pu aider la municipalité et la MRC à l'automne 2017 lorsque la nécessité de modifier et de consolider l'ouvrage initial est devenue évidente. En attendant, une jauge de niveau d'eau simple mais efficace, a été achetée par l'Association et installée avec notre assistance technique sur le côté est du quai public de Blue Sea pour surveiller le niveau d'eau du lac. Par la suite, la municipalité a accepté la responsabilité de documenter des données.



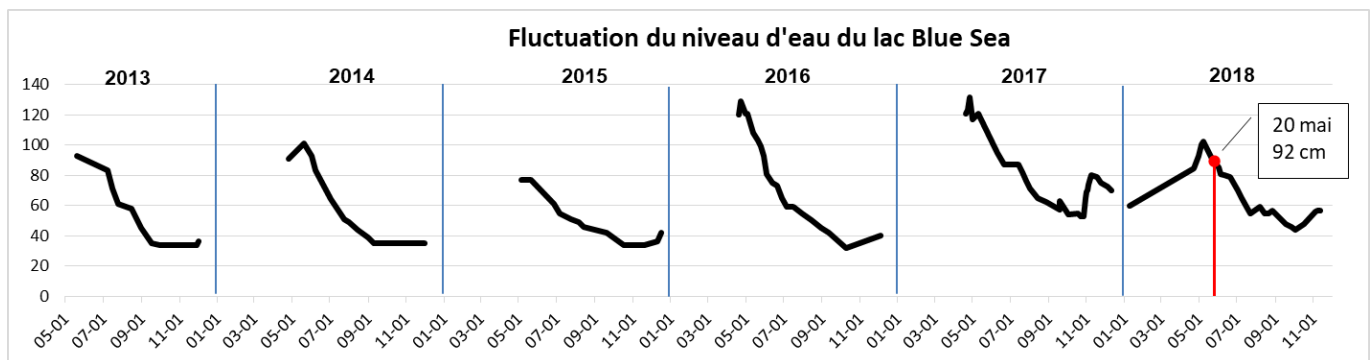
Pour ceux qui n'ont pas vu le barrage du ruisseau Blue Sea, il convient de souligner que le terme « barrage » peut paraître exagéré pour

ce qui ressemble à un simple tas de pierres et de rochers; ce qui ne doit pas minimiser l'importance accordée ni le soin et la réflexion exercés à l'égard de la façon de placer ces roches pour créer une structure conçue pour maintenir le niveau d'eau optimal du lac.

Évaluer ce niveau « optimal » peut sembler être assez simple; en réalité, c'est extrêmement compliqué quand on tient compte de facteurs tels que les cycles de précipitations saisonnières, les fluctuations annuelles naturelles et les conséquences des interventions artificielles visant à contrôler ce niveau, leur impact sur l'environnement et sans oublier sur le trésor public. En conséquence, des données historiques pourraient être cruciales lors de décisions futures concernant l'entretien ou d'éventuelles modifications du barrage.



Malheureusement, nous ne disposons d'aucune observation objective du niveau d'eau pour le lac avant mai 2013 - des anecdotes oui - mais pas de données objectives. Cependant, il est possible de collecter des données historiques en analysant les détails d'une photo d'un repère fixe prise avant 2013 et en mesurant avec une règle ou un ruban à mesurer la différence verticale entre les niveaux d'eau tels qu'ils sont représentés sur l'image et le niveau d'eau actuel au même endroit. En connaissant les dates, même approximatives, de ces photos, on pourra ainsi comparer les évaluations des niveaux d'eau passés avec les données récentes. Les images ci-dessous donnent un exemple fictif; dans ce cas, le 20 mai 2018, le niveau d'eau aurait été de 7 cm de plus que le 21 mai 2011. Si le niveau de 2018 correspond au niveau de référence de 92 cm à la jauge du quai public de Blue Sea, on peut conclure que le niveau de référence du 21 mai 2011 était de 85 cm.



En utilisant cette technique de comparaison, il est possible d'établir une estimation raisonnable du niveau historique du lac. Une datation précise n'est pas une condition préalable pour que les photos soient utiles, mais plus le moment de la prise de vue est précis, plus leur valeur augmente. Alors vérifiez ça; vous détenez peut-être enfouies dans votre album de famille de précieuses informations sur les niveaux d'eau. Faites-nous le savoir si vous trouvez quelque chose à l'occasion d'un petit voyage dans le temps!

Bienvenue à nos membres associés

L'Association du bassin versant du lac Blue Sea est fière d'accueillir les membres de deux associations de lacs dans notre bassin à titre de membres associés. Avant la constitution de notre Association en 2009, il y avait déjà des associations de lac sans caractère légal pour représenter les riverains des lacs Edja, Roberge et Caya, d'une part, et le lac Profond, d'autre part.

Dans le but de mieux coordonner les efforts de tous et d'éviter des doublons en termes de coûts, notre Association a établi, en 2018, un processus par lequel les membres de telles associations locales peuvent désormais se joindre à nous en tant que « membres associés ».

Selon les ententes et le processus établis selon nos [règlements généraux](#)⁸, les 55 membres de l'Association des lacs Edja, Caya et Roberge (ALECR, maintenant légalement constituée) et les 35 membres de celle du lac Profond, sont désormais aussi des membres associés de notre Association sans avoir besoin de payer deux cotisations.

Le statut de membre associé permet de recevoir des informations et des services et de se faire représenter au conseil d'administration de l'Association du bassin versant par un délégué. Cependant, pour voter aux assemblées générales (ou spéciales), il faut que ces membres associés soient également membres en règle de notre Association.

Les modifications à nos règlements généraux permettant cette adhésion ont été adoptées à notre AGA 2018. Les ententes ont été signées et les transferts de revenus d'adhésion ont été complétés ce printemps. Dorénavant notre site Web et notre bulletin En onde diffuseront des nouvelles de nos partenaires et nous allons pouvoir collaborer plus étroitement aux activités comme la surveillance de la qualité de l'eau selon le programme du RSVL et à la protection de notre environnement en général.

Bienvenue à nos membres associés!

Distribution d'arbres

Dans le but de reboiser les berges et protéger nos lacs, l'Association distribue GRATUITEMENT différentes essences d'arbres provenant de la MRC, en partenariat avec les municipalités de Blue Sea et Messines.

Cette année les arbres seront distribués samedi le 1^{er} juin, à partir de 9 h, aux deux endroits suivants :

- Blue Sea : stationnement du bureau municipal;
- Messines : complexe sportif du Centre multiculturel.

On aura, entre autres, pin blanc, pin rouge, épinette, érable à sucre, bouleau jaune, chêne, noyer noir, et cerisier tardif.

Venez faire votre choix; c'est gratuit. Limite de 5 arbres par personne. Premiers arrivés; premiers servis.

AGA

N'oubliez pas de participer à notre assemblée générale annuelle et à la célébration du 10^e anniversaire qui aura lieu cette année le **samedi 20 juillet à la salle municipale de Blue Sea**. Au plaisir de vous y voir!

1. www.messines.ca/images/reglements_municipaux/Reglement_2018-347_lavage_bateau.pdf
2. www.blueseas.ca/images/reglements/reglement_2018-065_lavage_embarcations.pdf
3. www.blueseas.ca/images/documents/lavage_embarcations.pdf
4. www.blueseas.ca/images/documents/formulaire_lavage_bateau.pdf
5. www.associationblueseas.org/images/documents/Rapport-Vagues-Wakeboard-2014.pdf
6. www.associationblueseas.org/index.php/fr/environnement/information-pour-plaisanciers
7. www.associationblueseas.org/index.php/fr/inscription
8. www.associationblueseas.org/images/documents/ABVLBS_Reglements-generaux_Rev2018-07-21.pdf

En onde est une réalisation de l'Association du bassin versant du lac Blue Sea.

Contributions: Francis Leblanc, Don Karn, Paul R. Ouimet

Site Web : www.associationblueseas.org

Pour nous écrire : info@associationblueseas.org